



## CONSEIL COMMUNAL DE MIES

### Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 7 mars 2018, le Conseil communal de MIES

- **assermente** Francis DEPERROIS
- **élit** Francis DEPERROIS comme Scrutateur
- **élit** Francis DEPERROIS au sein de la Commission de recours en matière fiscale.
- **Décide** d'approuver le préavis No 01/2018 et d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement et d'amélioration de la cuisine et des sanitaires à l'auberge communale de la Couronne,  
D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 205'000.- , un tel financement étant à prélever sur la trésorerie courante et amorti sur une durée maximale de 15 ans.
- **décide** d'approuver le préavis No 02/2018 et d'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de réfection du revêtement de la route de la Gare  
D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 230'000.-  
Un tel financement étant à prélever sur la trésorerie courante et amorti sur une durée maximale de 15 ans.
- **décide** d'approuver le préavis No 03/2018 et d'autoriser la Municipalité à entreprendre les études de renaturation du Torry en collaboration avec la commune de Tannay  
D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 27'000.-  
Un tel financement étant à prélever sur la trésorerie courante.
- **décide** d'approuver le préavis No 04/2018 et d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagements de bureaux et salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison de Commune  
D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 325'000.-  
Un tel financement étant à prélever sur la trésorerie courante et amorti sur une durée maximale de 15 ans.

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Mies, le 7 mars 2018

Le Président

La Secrétaire

Jean-Louis PHILIPPIN

Gnilane SAGNA